



Photo Robert Gosselin, Le Courrier (C)

Gernot Lebel, un sage qui en a sûrement motivé plus d'un autour de la table. À ses côtés, une jeune peintre aux abstractions planantes, Joëlle Bernard.

section

C

culture

Galerie d'art Ève Fontaine

Lorsque la relève rencontre l'expérience



Véronique Lemonde

vlemonde@lecourrier.qc.ca

Dès notre arrivée à la Galerie d'art Ève Fontaine, l'atmosphère est fébrile. Nous sentons la nervosité de chacun face à l'expérience qu'il s'appête à vivre.

Ils sont là, jeunes, beaux, pleins de talent et d'espoir. Ils sont là, trois piliers des arts visuels au Québec. Tous se regardent, un peu intimidés.

La galeriste Ève Fontaine s'active, excitée et émue à la fois. La table autour de laquelle les convives prendront place est somptueuse et accueillante.

Cette semaine, et jusqu'au 9 décembre, Ève Fontaine présente *Variation no 1*, une exposition qui offre la chance à de jeunes créateurs de la relève d'exposer pour la première fois dans une galerie d'art professionnelle en art actuel. La causerie organisée ce dimanche 18 novembre permet ainsi à sept artistes de la relève de rencontrer et discuter avec trois artistes d'expérience. Discuter de création, de liberté, des arts visuels comme mode de vie, des doutes, de la reconnaissance des arts au Québec.

Résumé d'une rencontre surprenante et enrichissante où deux générations d'artistes se sont nourries mutuellement de leur passion contagieuse.

Être artiste

Édith Lebeau, une jeune portraitiste fort intéressante de la région de Beloeil, brise la glace. « Je ne me verrais pas faire autre chose qu'être artiste. » Ça y est, la discussion est lancée! ▶

Lire la relève rencontre... en A20

Ciné-répertoire

Tous les lundis 13 h et 19 h
Lundi 26 novembre 2007
LA FAUTE À FIDEL

Programmation complète disponible dès maintenant.

8 SALLES
Galerie St-Hyacinthe
450 773-9492

cinéma
Saint-Hyacinthe

www.cinema8.qc.ca

SEMAINE DU VENDREDI 23 AU 29 NOVEMBRE 2007

DÈS VENDREDI

BRUME

Tous les jours : 12h55 - 15h35 - 18h55 - 21h40

2e semaine

LA LÉGENDE DE BEOWULF

Tous les jours : 12h55 - 15h30 - 18h50 - 21h30

2e semaine

TUEUR À GAGES

Mercredi et jeudi : 12h15 - 15h50 - 18h55 - 21h30

2e semaine

AUGUST RUSH

Lundi : 12h00 - 15h40 - 19h05 - 21h35

2e semaine

LE MERVEILLEUX EMPORIUM DE MR. MAGORIUM

Tous les jours : 12h25 - 15h55 - 19h00 - 21h10

2e semaine

IL ÉTAIT UNE FOIS

Tous les jours : 12h10 - 15h45 - 19h05 - 21h25

4e semaine

GANSTER AMERICAIN

Tous les jours : 12h45 - 15h05 - 20h00

4e semaine

DRÔLE D'ABEILLE

Tous les jours : 12h05 - 15h25 - 19h10 - 21h15

Nouveaux tarifs d'admission depuis le 7 septembre

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :
p.m. 5,75\$ soirée 9,50\$
Mardi : p.m. 5,00\$ soirée 5,00\$
Samedi, Dimanche : p.m. 7,50\$ soirée 9,50\$

Les mardis d'antan : admission générale 5\$ toute la journée

Lorsque la relève rencontre l'expérience

Suite de la page A 19

Pour le Maskoutain Ian Bourgault qui n'a aucune formation en art, peindre est avant tout un plaisir, une passion, une manière de s'exprimer et de s'extirper d'un milieu de travail plus cartésien. Une manière également de se retrouver avec lui-même, seul. Même chose pour Andréanne St-Pierre qui avoue être recluse lorsqu'elle peint.

« On naît artiste, mais on le devient aussi du moment où l'on accepte de l'être », souligne Michel Varin, un peintre de renom qui habite Otterburn Park.

Gernot Nebel renchérit : « Un jour, j'ai entendu l'écrivaine Diane-Monique Daviau dire : j'écris pour réfléchir. Moi, je dis : je peins pour voir. Pour voir des choses que je n'aurais pas cru voir autrement. » L'artiste peintre d'origine autrichienne qui vit au Québec depuis les années 50 étonne par sa grande sagesse et son sens de l'écoute inouïe. Et ce sera ainsi tout au long de cette causerie originale.

Sur la corde raide

Au fil de la discussion, la notion de précarité revient à plusieurs reprises. Pécarité à « gagner sa vie » en tant qu'artiste, mais également, la précarité au sens figuré, un état quasi indispensable à la création artistique.

« Lorsque tu connais ta souffrance en creusant au fond de toi, c'est là que tu trouves ta signature », précise le sculpteur maskoutain Claude Millette qui n'a pas besoin de présentation. La jeune Patricia

Boies qui vit à fond sa vie d'artiste, avec ces bons comme ces moins bons côtés, appuie les propos de Claude Millette en ajoutant que l'artiste est toujours en quelque sorte sur la corde raide. « Moi, je me pose toujours des questions et souvent, les gens autour de moi ne comprennent pas pourquoi je m'en pose tant », dit-elle.

« Pour ma part, j'ai ce désir de toujours découvrir, rechercher. J'ai souvent peur de manquer d'inspiration », avoue Andréanne St-Pierre. Cette peur de se répéter, de ne pas arriver à se renouveler, motive plusieurs artistes à ne pas tomber dans une zone de confort qui pourrait être fort rassurante, mais qui finirait par les trahir en quelque sorte. « Moi, j'essaie toujours de m'étonner et aussi de créer des « accidents » créatifs en changeant pour un temps mes techniques ou en déstabilisant mon quotidien », précise Michel Varin. « Je crois que parfois il faut aussi inviter le hasard jusqu'à nous », conclut Gernot Nebel.

Percer en art

Pour Janie Brault, une peintre maskoutaine qui fait de grands formats à saveur fantaisiste, les demandes de bourses, plus jamais! « J'ai compris que je ne cadrais pas dans leurs critères et je ne compte plus là-dessus maintenant. »

Les contraintes liées au système des bourses en art visuel sont multiples, à commencer par les montants à redistribuer parmi les créateurs, fort minimes en fin de compte. « Tu finis par te dire avec toutes ces contraintes et les heures passées à monter



Photo Robert Gosselin, Le Courrier (C)

Edith Lebeau, Claude Millette, Ève Robidoux et Ian Bourgault carburent tous à la même passion pour la création.

des dossiers : ce que je veux avant tout, c'est peindre!, lance Michel Varin. Durant certaines périodes, tu crois que ça y est, les choses avancent pour toi, ta carrière prend un élan, puis après, il y a un creux. Mais malgré cela, on « perce » tout le temps. Pour ma part, je suis toujours resté dans le domaine que j'aimais que ce soit par le graphisme, le dessin, l'enseignement, la peinture. »

Gernot Nebel, de son côté, n'a jamais eu d'attentes irréalisables face à son destin d'artiste. Envoyer plusieurs dossiers, visiter des galeries, enseigner, rechercher la reconnaissance de ses proches avant tout et

beaucoup de chance ont jalonné son parcours. « Je crois que « faire carrière » en art n'est pas une bonne idée, mais « faire », ça oui. » La tiède reconnaissance réservée aux artistes au Québec est aussi effleurée par l'ensemble de la tablée.

Vitalité et passion

Mais au terme de cette discussion où certains se firent plus volubiles, d'autres plus discrets, c'est la passion pour la création, quelle qu'elle soit, qui semble rattacher ces artistes au même cordon ombilical.

Une vitalité rassurante qui réjouit Claude Millette tout en le ramenant quelques années en arrière, à cet amour des arts qui l'a motivé à 20 ans et qui le motive toujours aujourd'hui. « On a présenté une rétrospective de mes œuvres dernièrement et cela me faisait peur. Tu vois cela un peu comme une fin, mais ce n'est pas ça nécessairement parce que cette passion pour les arts et cet amour des êtres humains qui m'habitent sont toujours là. »

C'est Ève Robidoux, une des jeunes artistes, qui a eu le mot de la fin en soulignant l'importance de cette réunion organisée par Ève Fontaine, une expérience unique pour les jeunes créateurs, « un privilège inqualifiable ».

Mot de la fin peut-être, mais sûrement pas la fin de cet échange, car au moment où nous avons quitté, la discussion avait déjà repris de plus belle... ◀

Party!
UN COCKTAIL EXPLORE
100% MUSICAL
AVEC QUÉBEC ISSIME

QUÉBEC ISSIME CHANTE

pour

Les Amis du Crépuscule

**Plusieurs styles
musicaux des années 30
à aujourd'hui!**

Le mardi 1^{er} avril et le mercredi 2 avril 2008 à 20h.
à la salle Desjardins
du centre des arts Juliette Lassonde.

Billets en vente à la billetterie
du centre des arts
Juliette Lassonde

Réservation:
450 778-3388
(ou par le Réseau Admission)
450 252-2737 (bureau)

**Forfait
Souper/spectacle
Disponible**

CSST

Information publique

Amendes émises par la CSST dans le secteur de la construction

Cette publication vise à rappeler l'importance de la prévention des accidents du travail sur les chantiers de construction, conformément à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST).

Région de la Yamaska

Personnes déclarées coupables d'une infraction en vertu de l'article 237 de la LSST :

<p>Employeur : Toitures aho inc. 1985, rue Bernard-Pilon, Route rurale 1 Beloeil (Québec) J3G 4S5</p>	<p>Date de l'infraction : 7 juillet 2003 Lieu de l'infraction : 425, rue Gagné à Montréal Montant de l'amende : 6 000,00 \$</p>
--	--

L'employeur a compromis directement et sérieusement la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'un travailleur lors de l'exécution de travaux en hauteur.

<p>Employeur : Toiture St-Damase inc. 24, rue Principale Saint-Damase (Québec) J0H 1J0</p>	<p>Date de l'infraction : 5 octobre 2006 Lieu de l'infraction : 246, rue Saint-Joseph à Saint-Damase Montant de l'amende : 5 000,00 \$</p>
---	---

L'employeur a compromis directement et sérieusement la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'un travailleur lors de l'exécution de travaux en hauteur.

Personnes déclarées coupables d'une infraction en vertu de l'article 236 de la LSST :

<p>Employeur : 90602641 Québec inc. (Habitations Avantage) 421, rue des Filles Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5C7</p>	<p>Date de l'infraction : 23 septembre 2005 Lieu de l'infraction : 5730-5740 Marie-Victorin à Brossard Montant de l'amende : 800,00 \$</p>
---	---

L'employeur d'oeuvre n'a pas fait reposer un échafaudage sur un sol ou des assises d'une résistance suffisante.

<p>Employeur : Rénovations M. Provençal 2004 inc. 108, croissant L'Heureux Saint-Charles-sur-Richelieu (Québec) J0H 2G0</p>	<p>Date de l'infraction : 27 octobre 2005 Lieu de l'infraction : 980, boulevard Saint-Charles à Vaudreuil-Dorion Montant de l'amende : 540,00 \$</p>
--	---

L'employeur n'a pas amarré solidement un échafaudage.

<p>Employeur : Roger Dion & Fils 2006 inc. 115, rue Authier Saint-Alphonse-de-Granby (Québec) J0E 2A0</p>	<p>Date de l'infraction : 1^{er} novembre 2006 Lieu de l'infraction : 14, boulevard Bromont à Bromont Montant de l'amende : 500,00 \$</p>
--	--

L'employeur a permis que des matériaux soient déposés à moins de 1,2 mètre du sommet d'une paroi d'une excavation.

<p>Employeur : Guy Beauregard inc. 8180, avenue Guimet Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 1S8</p>	<p>Date de l'infraction : 6 novembre 2006 Lieu de l'infraction : 3355, rue Picard à Saint-Hyacinthe Montant de l'amende : 500,00 \$</p>
--	--

L'employeur n'a pas protégé un travailleur contre les chutes alors qu'il était exposé à une chute de plus de 3 mètres.

**La prévention,
j'y travaille!**